

Séance ordinaire du 12 juillet 2021

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le lundi douze juillet deux mille vingt et un à seize heures vingt-six, par visioconférence.

Sont présents : les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Clément Genest et Janet Jones, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, Gaétan Drouin, directeur

général adjoint – services de proximité (partiellement), Félix Masson, directeur adjoint du cabinet et responsable des relations médias, et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2021-07-85

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 12 juillet 2021.

CE-2021-07-86

Approbation du procès-verbal des séances des 5 et 6 juillet 2021

Il est résolu d'approuver le procès-verbal des séances ordinaires du comité exécutif tenues les 5 et 6 juillet 2021.

CE-2021-07-87

Affectation de la réserve financière d'assignation temporaire

[Document d'aide à la décision GCH-2021-037](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'affecter un montant de 42 312 \$ provenant de la réserve financière d'assignation temporaire, au compte indiqué à la fiche de prise de décision GCH-2021-037, et ce, pour assumer le paiement des honoraires professionnels de Médial conseil santé sécurité inc., relativement au dossier de demandes de partage de coûts en matière d'accidents du travail et de lésions professionnelles.

CE-2021-07-88

Renouvellement de la convention collective à intervenir avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2927

[Document d'aide à la décision GCH-2021-041](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de renouveler la convention collective à intervenir avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2927, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision GCH-2021-041, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2021-07-89

Renouvellement de la convention collective à intervenir avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2334, SCFP

[Document d'aide à la décision GCH-2021-042](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de renouveler la convention collective à intervenir avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2334, SCFP, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision GCH-2021-042, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2021-07-90

Avis de motion du Règlement modifiant le Règlement RVCE-2016-16-16 intérieur du comité exécutif (subdélégations de pouvoirs à des fonctionnaires à des fins d'efficience en matière de gestion immobilière) et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision GRE-2021-019](#)

Le membre du comité exécutif Janet Jones donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement modifiant le Règlement RVCE-2016-16-16 intérieur du comité exécutif et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision GRE-2021-019.

Ce règlement a pour objet de subdéléguer aux fonctionnaires désignés des pouvoirs en matière de gestion immobilière.

CE-2021-07-91

Approbation du Règlement numéro 167 autorisant un emprunt à long terme de 4 000 000 \$ pour le financement de l'agrandissement du centre d'opérations de la Société de transport de Lévis

[Document d'aide à la décision DEI-2021-008](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'approuver le Règlement numéro 167 autorisant un emprunt à long terme de 4 000 000 \$ pour l'agrandissement du centre d'opérations de la Société de transport de Lévis.

CE-2021-07-92

Contrat de prêt à usage à intervenir avec le Club lions de Charny inc. concernant l'utilisation et l'exploitation à des fins sociales et communautaires d'une partie du Centre Paul-Bouillé

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2021-013](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure le contrat de prêt à usage à intervenir avec le Club lions de Charny inc. concernant l'utilisation et l'exploitation à des fins sociales et communautaires d'une partie du Centre Paul-Bouillé, d'une durée de deux ans, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DVC-DSC-2021-013, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2021-07-93

Renflouement de la réserve financière pour les dépenses liées aux élections et référendums

[Document d'aide à la décision DSA-2021-042](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de renflouer la réserve financière suivante à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté, et ce, sans excéder le montant maximal de la réserve à la fin de l'exercice financier 2021 :

- réserve financière pour les dépenses liées aux élections et référendums au

montant de 425 000 \$.

CE-2021-07-94

Mandat à Direction des affaires juridiques et du secrétariat corporatif concernant l'immeuble situé au 1509, rue Pierre-Beaumont (secteur Saint-Jean-Chrysostome)

[Document d'aide à la décision URBA-SPI-2021-003](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de confier, sous l'autorité de la Direction des affaires juridiques et du secrétariat corporatif, aux avocates et avocats de cette direction et à ceux qui sont expressément mandatés, le mandat de représenter la Ville devant la Cour supérieure pour entreprendre toutes les procédures nécessaires en vertu des articles 227 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, relativement à la non-conformité aux règlements municipaux des usages effectués sur l'immeuble situé au 1509, rue Pierre-Beaumont (secteur Saint-Jean-Chrysostome).

CE-2021-07-95

Entente à intervenir avec Le groupe océan inc. pour l'utilisation temporaire du Quai Paquet à des fins de navette maritime

[Document d'aide à la décision DEV-2021-115](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'entente à intervenir avec Le groupe océan inc., telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2021-115, concernant l'autorisation d'installer un quai temporaire au Quai Paquet dans la section identifiée à l'entente, afin que l'entreprise puisse opérer un service de navette maritime pour ses employés et employés pour une durée temporaire, tel que le prévoit l'entente, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2021-07-96

Modification d'un mandat attribué à un cabinet d'avocats pour des services professionnels

[Document d'aide à la décision APP-2021-128](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de modifier le mandat attribué au cabinet Stephen Angers, avocat inc., dans le cadre d'un dossier de déontologie, au montant et pour les motifs indiqués à la fiche de prise de décision APP-2021-128.

CE-2021-07-97

Règlement sur la création d'une réserve financière pour le financement de dépenses relatives à la réalisation du Plan d'action de la Politique de développement social et communautaire et maintien de la procédure référendaire

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2021-016-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- d'adopter le Règlement sur la création d'une réserve financière pour le financement de dépenses relatives à la réalisation du Plan d'action de la Politique de développement social et communautaire, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DVC-DSC-2021-016-R-1. Ce règlement a pour objet de créer une réserve financière d'un montant maximum de 400 000 \$, au profit de l'ensemble du territoire de la ville, pour le financement de dépenses relatives à la réalisation du Plan d'action de la Politique de développement social et communautaire de la Ville;
- de décréter que la procédure référendaire, à l'égard de ce règlement, est maintenue conformément à l'*Arrêté numéro 2020-033 de la ministre de la Santé et des Services sociaux* daté du 7 mai 2020;
- de décréter que la procédure référendaire, lorsqu'une telle exigence est prévue à la loi, d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public à cet effet, doit s'effectuer par la transmission de demandes écrites à l'adresse de courriel établie à cette fin par la Ville et mentionnée à l'avis public.

CE-2021-07-98

Règlement modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement (rue Beaumont, secteur Saint-Romuald, parc de la Rivière-Étchemin)

[Document d'aide à la décision GEN-SCE-2021-040](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision GEN-SCE-2021-040. Ce règlement a pour objet de régir le stationnement sur une partie de la rue Beaumont (secteur Saint-Romuald).

CE-2021-07-99

Nomination d'un directeur par intérim et d'un directeur adjoint par intérim à la Direction du service de police

[Document d'aide à la décision GCH-2021-053](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de nommer monsieur François Dubé au poste de directeur du Service de police par intérim, et de monsieur Martin Tremblay au poste de directeur adjoint par intérim opérations et relève à la Direction du service de police, à compter du 4 septembre 2021, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2021-08-00

Embauche d'un coordonnateur - planification et coordination logistique à la Direction de l'entretien des infrastructures

[Document d'aide à la décision GCH-2021-054](#)

Il est résolu d'embaucher monsieur David Labrecque, à titre de coordonnateur – planification et coordination logistique à la Direction de l'entretien des infrastructures, poste cadre à temps complet, classe 5, échelon 5, et aux autres conditions de travail prévues au Recueil des conditions de travail des cadres de la Ville de Lévis.

CE-2021-08-01

Report du prononcé de la décision dans le cadre de l'appel de la décision du comité de démolition refusant la demande de démolition de l'immeuble situé au 220, rue Napoléon-Mercier (secteur Lévis, lot 5 064 756 du cadastre du Québec)

[Document d'aide à la décision URBA-CUMB-2021-031](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de reporter le prononcé de la décision à la séance ordinaire du conseil de la Ville du 23 août 2021 dans le cadre de l'appel de la décision du comité de démolition refusant la demande de démolition de l'immeuble situé au 220, rue Napoléon-Mercier (secteur Lévis, lot 5 064 756 du cadastre du Québec).

CE-2021-08-02

Ratification de divers actes en lien avec la vente des lots 2 434 867 et 2 434 868 du cadastre du Québec

[Document d'aide à la décision DEV-2021-116](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'approuver les trois projets d'actes notariés en lien avec la vente des lots 2 434 867 et 2 434 868 du cadastre du Québec, tels qu'ils sont annexés à la fiche de prise de décision DEV-2021-116, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2021-08-03

Embauche d'une directrice des Finances et trésorière

[Document d'aide à la décision GCH-2021-046](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'embaucher madame Josée Bélanger, à titre de directrice des Finances et trésorière à la Direction des finances et de la trésorerie, poste contractuel de cadre supérieur à temps complet, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2021-08-04

Affichage du poste de directrice générale adjointe – services de proximité ou de directeur général adjoint - services de proximité

[Document d'aide à la décision GCH-2021-055](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser l'affichage du poste de directrice générale adjointe – service de proximité ou de directeur général adjoint - services de proximité et de tous autres postes laissés vacants à la suite des mouvements de main-d'œuvre engendrés par ce concours.

CE-2021-08-05

Entente triennale de visibilité relative au Demi-marathon Lévis pour les années 2021, 2022 et 2023 à intervenir avec la Corporation événements

course de Québec**[Document d'aide à la décision DEV-2021-030](#)**

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'entente triennale de visibilité relative au Demi-marathon Lévis pour les années 2021, 2022 et 2023 à intervenir avec la Corporation événements course de Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV 2021 030, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2021-08-06**Levée de la séance**

La séance est levée à 16 h 59.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
